

## 60 % des accidents du travail mortels

Le coup d'envoi de la campagne montre que les règles vitales sauvent des vies. Lors de trois accidents du travail mortels sur cinq, les victimes des assurés de la Suva au cours des cinq dernières années, aucune règle vitale n'a pas été respectée. On fait abstraction des accidents de route, une règle vitale a été enfreinte dans trois accidents (72 %) ayant connu une victime. Conclusion: si les «règles vitales» sont respectées, la «Vision 250» est réalisable, et de nombreuses vies peuvent être évitées.

Les règles vitales pour les différentes branches professionnelles figurent sur [www.suva.ch/regles-vitales](http://www.suva.ch/regles-vitales).

### Plausibles et facilement applicables

Précisons les zones à risque de mort à partir d'une hauteur de chute. La règle est, par exemple, la règle vitale à respecter dans la construction de bâtiment. Chaque règle est à appliquer, à condition d'être

bien assimilée et présente à l'esprit. «Nous avons largement impliqué les associations concernées et les syndicats lors de l'élaboration des règles vitales. Cela nous a permis de définir, à partir des risques prioritaires, des règles de sécurité simples et plausibles pour les employeurs et les travailleurs», explique André Meier. Si ces règles ne sont pas respectées, chaque supérieur et chaque travailleur a le devoir de dire STOP ! Le travail ne peut reprendre qu'une fois le danger écarté.

### Ancrer solidement les comportements sûrs

Afin d'ancrer le message STOP dans les entreprises, la Suva s'est associée aux partenaires sociaux pour lancer, il y a quatre ans, la «Charte de la sécurité». Les associations professionnelles, les entreprises et les organisations qui la signent s'engagent publiquement à renforcer la sécurité au travail et à respecter strictement les règles vitales de la Suva. A ce jour, la Charte de la sécurité compte près de 1250 signataires, dont

la direction de SR Technics, qui propose des solutions techniques pour les compagnies d'aviation du monde entier.

Lors de la conférence de presse donnée par la Suva le 18 août 2015, Sara Juraschka, chef de la sécurité au travail, de la santé et de l'environnement chez SR Technics, a expliqué comment le message STOP fonctionne dans la pratique. «En ancrant le message STOP dans l'ensemble de l'entreprise, nous sommes parvenus, depuis 2011, à réduire de 14 % le nombre des accidents à l'échelle mondiale. Cette réussite a été possible uniquement parce que l'ensemble de la direction et des cadres adhèrent au principe consistant à dire STOP en cas de danger et à ne pas reprendre le travail avant que les conditions de sécurité requises aient été mises en œuvre», déclare Sara Juraschka.

Suva  
6002 Lucerne  
Tél: 041 419 51 11  
[www.suva.ch](http://www.suva.ch)

Prix

# Neode

Technologies médicales

## CHF 50'000.-

# pour le meilleur projet

Neode, pépinière industrielle de référence en Suisse romande, récompensera la meilleure innovation dans les technologies médicales en offrant au vainqueur, un ensemble de savoir-faire permettant d'industrialiser son produit.

### Le Prix Neode s'adresse à des inventeurs, à des visionnaires.

Neode encourage tout individu, groupe d'individus ou institution de tous horizons à participer. Il suffit d'avoir une idée novatrice et d'être disposé à la création d'une société avec siège dans le canton de Neuchâtel pour être admis au concours.

### Le jury.

Le Prix réunit un jury composé essentiellement de médecins de professeurs reconnus au niveau international. Cette démarche couvre la pluralité interdisciplinaire des produits Medtech, qui associés aux différents aspects de l'industrie et de la médecine, permettent de réaliser un prototype fonctionnel et de valider sa réussite.

Remise des dossiers jusqu'au 31 octobre 2015:  
[www.neode.ch](http://www.neode.ch)

